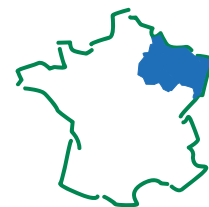




Réduire les émissions de gaz à effet de serre en élevage bovin lait



Zones de plaine  
Tous systèmes



## Améliorer la valorisation de mes surfaces en herbe par le pâturage

### Intérêt de faire pâturer les vaches laitières

L'introduction de 15 ares de surfaces pâturées au printemps permet de réduire la part d'ensilage de maïs dans la ration et par conséquent les surfaces récoltées. Le pâturage d'une herbe de qualité assure un meilleur niveau protéique de la ration de base et permet une réduction des achats en correcteurs azotés.

Évolution de l'empreinte environnementale à l'échelle de l'exploitation et de l'atelier lait, entre les situations initiale et finale :

		Situation initiale	Situation finale
Évolution technique	Surface en pâturage VL	pas de pâturage	15 ares/VL
	Surface en maïs	27 ha	23 ha
	Quantité de concentré	2 098 kg/VL/an	1 850 kg/VL/an
Exploitation agricole	Émission de GES (kg eq CO <sub>2</sub> /ha SAU)	5 931	5 894
	Stockage carbone (kg eq CO <sub>2</sub> /ha SAU)	746	746
	Excédent du bilan azote (kg N/ha SAU)	106	101
Atelier lait (kg eq CO <sub>2</sub> /L lait corrigé*)	Émission de GES	0,88	0,86
	Stockage carbone	0,15	0,15
	Empreinte carbone nette	0,73	0,71
Variation de l'empreinte carbone			- 3 %
Résultats économiques	EBE (€)	95 100	101 700
	EBE (%/PB)	31	33
	Annuités (€)	50 400	50 400



### POURQUOI ?

L'objectif est d'accroître le pâturage des surfaces en herbe de l'exploitation afin de diminuer les besoins en fourrages conservés et la consommation de correcteur azoté. Le pâturage permet également de diminuer le stockage des effluents d'élevage et les besoins en paille.



• Mise en place :  
intermédiaire



• Délai d'impact :  
moyen terme



• Impact sur le travail :  
neutre



### Conditions de réussite



- Avoir suffisamment de surfaces accessibles au pâturage pour le troupeau de vaches laitières. En système avec robot de traite, la distance maximum est de 800 m.
- Avoir un parcellaire aménagé pour favoriser l'efficacité du pâturage : porte de tri, chemin, clôture, implantation de surfaces en herbe (si besoin), point d'eau... Le coût moyen est de 17 €/m<sup>2</sup> de chemin.
- Faire pâturer une herbe de qualité (choix des espèces, stade de pâturage...).
- Choisir un mélange de semences permettant de maximiser la productivité et d'avoir un compromis entre rendement et valeur nutritionnelle. Dans le cadre d'une prairie permanente, une régénération peut être envisagée en cas de dégradation de son état.

Description de l'exploitation support

## Système laitier spécialisé du Grand-Est



1,5 UTH



Situé sur le plateau lorrain



602 000 L de lait produit avec 70 vaches laitières  
à 8 600 L/an en traite robotisée  
26 génisses de renouvellement en vêlage 30 mois



SAU : 131 ha dont 42 ha de culture  
(dont 9 ha de céréales autoconsommées)  
89 ha de SFP dont 27 ha de maïs ensilage et 62 ha de prairie permanente

Zéro pâturage pour les vaches  
27 % maïs / ha SFP - 1,31 UGB/ha SFP

## Hypothèses retenues pour la simulation

(Version CAP'2ER 6.0.2 - 2021)

- 15 ares/VL du 15 avril au 15 octobre
- Substituer 8 kg MS d'ensilage de maïs par de l'herbe pâturée du 15 avril au 15 août permet de réduire de :
  - 153 kg de correcteur azoté de type VL 40/VL/an
  - 122 kg de céréale autoconsommée/VL/an
  - 4 ha de culture de maïs ensilage et - 12,7 ha d'herbe récoltée
- Pâturage des génisses mises à la reproduction : - 334 kg / GL élevée
- Maintien de la productivité par vache
- Valorisation de l'herbe : + 0,7 TMS/ha
- - 1 080 L de carburant (- 85 L de carburant/ha fauché)



### Impact économique

Coût de concentré :  
- 5 534€ soit - 9,2 €/1000L

Produit culture :  
+ 4 000 €

Revenu :  
+ 4 400€/UTH (+ 7% d'EBE)



### Impact environnemental

L'augmentation du pâturage permet d'accroître l'autonomie protéique de l'exploitation en réduisant la complémentation à l'auge.

Néanmoins, elle s'accompagne généralement d'une baisse de la production.

Ainsi, la fermentation entérique tout comme les cultures autoconsommées voit leur impact augmenter par une moindre dilution.

## LE REGARD DU CONSEILLER



« La mise en place du pâturage pour les vaches laitières nécessite d'avoir des hectares accessibles.

Outre le gain en stock fourrager et la diminution de la quantité de concentré, l'accès à un parc extérieur (au moins 5 ares/VL) a des effets indirects sur l'ensemble des caractéristiques techniques : diminution des boiteries, augmentation de l'expression des chaleurs, meilleure réussite à l'IA, moins de problèmes de santé,...

La charge de travail quotidienne n'est pas diminuée avec le pâturage mais elle se répartit différemment sur la période de pâturage. De plus, les travaux sont différents : la gestion des clôtures et le suivi des pâtures viennent remplacer une partie du temps alloué auparavant à la distribution de la ration et aux soins des animaux.

Au-delà des aspects techniques, l'introduction de pâturage permet d'améliorer le revenu de l'exploitation. »

Cécile Goiset,  
Chambre d'agriculture des Ardennes

POUR ALLER + LOIN

- CasDar « Robot de traite et Pâturage », 2018
- Le dossier "Empreinte carbone, leviers de réduction en élevage bovin lait" à retrouver sur le site web de l'Institut de l'Élevage.

Novembre 2021 - Référence idele : 0021 304 020

Crédit photo : Lye\_Fotolia

Coordination : Élisabeth Castellan (Institut de l'Élevage)

Rédaction :

- D. Coueffé (Chambre d'agriculture de la Haute-Marne)
- C. Hofgaertner (Chambre d'agriculture de la Meuse)
- JM Zsitko (Chambre d'agriculture de la Meurthe-et-Moselle)
- J. Thoni (Chambre d'agriculture de la Moselle)
- R. Georget (Chambre d'agriculture des Vosges)
- C. Simond (Chambre d'agriculture des Ardennes)
- A. Berchoux (Institut de l'Élevage)